

Quand MÊME !

Commémoration à Charcuble



Bulletin de liaison
de l'Association
Mémoire des Chantiers
de la Jeunesse Française



sommaire

Le mot du président.....	2
Communiqués.....	3 - 5
Chronique du Gt 40.....	5 - 7
Le Groupement 27.....	7 - 8
Tronçais.....	9 - 10
Un geste de respect.....	10 - 12
Articles et publications.....	12
Nos peines.....	13
Questions/Reponses.....	13 - 14 - 15
Le coin de l'insigne.....	15
Débarquement du 15 août 1944.....	17 - 18 - 19
Jeunesse et Montagne.....	20
Brève histoire des Chantiers Jeunesse en Dordogne.....	21 - 22 - 23
Bilan moral et financier.....	24 - 25 - 2627 - 28 - 29
Historique du "Quand Même".....	30
Notre site internet.....	31
Photo de dernière page Camp Ecole du Pont de l'Abîme.....	32



Commémoration
Chapelle Chacuble
(Saône et Loire)

AMCJF est une association loi 1901.
Enregistrée à la sous-préfecture de Riom sous le
n° w 63400161 dont le siège administratif est :
179, rue Charles Gide - 34670 BAILLARGUES.
Adresse du Comité de Rédaction :
M. FLORAN - 34 rue de la Chapelle
Saint Don - 63200 RIOM
Mail : plenitude2009@hotmail.fr
Site internet : www.amcjf

édito

Chers Amis,

C'est toujours avec grand plaisir que je vous présente ce nouveau numéro de votre bulletin d'information et de liaison. Ce numéro « Spécial » marque peut-être une nouvelle approche de notre Devoir de Mémoire : vous y trouverez d'abord plus de pages, et donc, plus d'articles. Ensuite, vous verrez que nous avons ouvert une page à nos Amis de Jeunes-et Montagne, avec réciprocité dans leur revue.

C'est un événement en soi ; rappelons que nos 2 Associations poursuivent le même but, couvrent la même période et ont un fonctionnement similaire. Vous avez tous vécus les mêmes difficultés, les mêmes joies, les mêmes peines, dans des lieux différents et avec un commandement différents, et l'échange de vos expériences ne pourrait être que bénéfique à un travail de Mémoire. Cet échange a été suggéré par nos Amis et il me plaît d'en être le premier maillon, en espérant que nous poursuivrons, dans la mesure du possible, ce rapprochement par d'autres idées et actions communes. Le Général **MEJEAN**, qui nous a quitté en ce début d'année, (Président d'honneur de Jeunesse et Montagne) avait appelé de ses vœux à ce rapprochement ; il doit être fier de ce pas en avant fait par ses Amis !

En cette fin d'année, permettez-moi, avec un peu d'avance, de vous souhaiter de très bonnes fêtes, en espérant vous comptez encore nombreux avec nous, tout en comptant sur vous pour nous transmettre vos souvenirs et vos récits.

Amitiés « Chantiers »

Michel LEBOST
Président AMCJF

Communiqués

Journée du souvenir

Le 9 juin 2014, Tulle a commémoré le 70e anniversaire du drame qui eut lieu au quartier de Souilhac, drame perpétré par la division SS Das Reich.

Le 9 juin 1944, dans l'après-midi, 99 hommes furent pendus aux balcons, 1 fut tué dans la rivière et, dans les jours qui suivirent, 149 autres furent déportés, dont 101 ne revinrent jamais.

Sur les 99 pendus, 17 avaient fait partie ou faisaient partie des Chantiers de Jeunesse. Par ailleurs, de nombreux jeunes des Chantiers furent otages pendant cette journée avant d'être requis par les Allemands pour dépendre les martyrs.

2 équipes (28 hommes) des Chantiers furent requis également pour creuser les fosses, le soir, à 2 km au sud de la ville, à l'endroit appelé aujourd'hui le Haut-Lieu de Cueille.

M. François **Hollande**, Président de la République, a déposé deux gerbes, une à la stèle rue Louisa Paulin, près de l'ancienne Manufacture d'armes, puis une autre au Haut-Lieu de Cueille.

Notre association était représentée par son président, Michel **Lebost**, porte-drapeau.

Plus de 2500 personnes étaient présentes.

Une grande partie de cette journée du Souvenir a été retransmise en direct à la télévision par i>Télé (canal 16). Un timbre « Martyrs de Tulle » a été émis ce jour-là par la Poste. Sur ce timbre, figurent les 3 colonnes des otages, celle du milieu étant celle des malheureux.



Timbre des martyrs
de Tulle

Les cantines de saint-Astier

Jadis, à la caserne Boudet de Bordeaux se trouvait un très intéressant musée de l'Armée où des pièces étaient consacrées aux Chantiers de Jeunesse.

Après la vente de cette caserne, la collection Chantiers a été mise dans dix cantines pour le futur musée militaire de Blaye mais la réalisation de ce musée ayant échoué, celles-ci sont

maintenant dans les sous-sols de Saint-Astier (Dordogne).

Devant les multiples difficultés, depuis plusieurs années, pour récupérer cette collection, notre Président Michel **Lebost** a remis directement au Président de la République François **Hollande**, à Tulle, ce 9 juin, une lettre de requête. Le 9 septembre 2014, faisant suite à cette demande, en l'absence du Président **Lebost** empêché, le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a pris attache téléphoniquement avec notre Conservateur du Musée, M. Christian **Pousse**, pour obtenir en urgence un courrier complémentaire de présentation de notre Association, ce qui fut fait le même jour.

Vous êtes informés que le dossier avance. Gageons qu'il soit bientôt finalisé.

Problème au barrage des Chantiers

Notre revue *Quand même !* n° 8 vous a fait part de la construction du barrage d'Orgeix, dans l'Ariège, par le Groupement 27 de Bénac, en 1941-1942.

Cette retenue est à sec depuis mars 2013 pour travaux ERDF sur le barrage

et il était prévu que ceux-ci seraient finis en août 2014... mais voilà que le 21 mai dernier on découvre près dudit barrage, au fond du lac, une centaine de munitions de la Seconde Guerre mondiale avec des obus de canons et de mortiers ainsi que des cartouches de mitrailleuses, le tout en parfait état de conservation.

Trois spécialistes du déminage ont fait le déplacement et ont jugé qu'il faudrait environ 3 jours pour évacuer l'ensemble des munitions, les conduire en lieu sûr et les neutraliser. Arrêt donc des travaux et fermeture de la route entre Orgeix et Ax-les-Thermes. Un lecteur d'Internet, qui se fait appeler AX 09110 sur le forum, a écrit : "D'après les anciens, les Allemands sont partis en laissant tout derrière eux. Les gens d'ici avaient commencé à faire sauter les munitions mais les déflagrations causaient trop de problèmes.

Du coup, la seule solution qu'ils ont trouvée fut de tout jeter à l'eau."

Ah, si le Chevalier d'Orgeix l'avait su !

Dons au musée CJF

Nous remercions le commandant de police honoraire Jean-Luc **Bourquin**, de

Clermont-Ferrand, pour le don de deux cartes postales anciennes représentant la Villa Marguerite à Châtelguyon, résidence du Général de La **Porte du Theil**.

Merci à madame Josée **Villano** qui a déposé les archives de feu son père Yves **Guillermé**, vétéran du groupe 4 du Groupement 14 de Die (Drôme), et merci aussi à M. **Nivert**, Président de l'Association des Anciens des Equipes Nationales 1943-1945 d'Indre-et-Loire, qui a remis une photocopie de la monographie

Une belle page du Groupement 39 où sont cités à l'Ordre de la Nation les détachements de Secours de Nantes des Groupements 39 et 45.

Nos remerciements vont également à M. **Fassone**, historien, conseiller municipal de Châtel-Guyon, qui a remis des photographies ainsi qu'à madame Isabelle **Réaubourg** (voir article Chronique du Groupement 40).

Merci aussi à l'Association Jeunesse et Montagne qui a cédé un mannequin et à monsieur Raymond **Fournier**, de Montmarault, qui fait don régulièrement de documentation.



Chronique du gt 40
Michel de Traverse

Achats

Notre association a fait l'acquisition, pour le Musée, du Livre d'Or du groupe 4 (Jeanne d'Arc) du Groupement 1 (Maréchal **Pétain**) de Tronçais (Allier) accompagné du fanion de groupe. Cet emblème est de type drapeau de la garde impériale ou drapeau des régiments d'infanterie de Napoléon Bonaparte. Afin d'être plus clair pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec les étendards, disons qu'il se compose d'un losange central blanc avec, dans les quatre angles extérieurs, des triangles alternativement bleus et rouges. Il a été acheté aussi 18 journaux du Groupement 24 (Le Pourquoi pas ?) de Lodève, les carnets de cartes postales des Groupements 1, 2, 7, 11 et 39, ainsi que 3 albums photo-

graphiques se rapportant au Gt 101 (Weigand) de Boulhaut (Maroc) avec notamment le groupe Choc à Azrou.

Militaria n°347

La revue Militaria de juin 2014 comportait un article de 3 pages sur le Groupement 19 (Dixmude) des Chantiers de Jeunesse qui se trouvait à Meyrueis (Lozère).

Cette évocation ainsi que le maquis Bir Hakeim ont fait l'objet d'un rassemblement des membres des associations « Mémoires Languedoc 44 » et « Cavalerie Motorisée 1940 » qui ont réalisé une reconstitution intéressante d'uniformes et d'équipements. L'article est ainsi abondamment illustré de photographies.

Contacts : memoireslanguedoc44@gmail.com

La Rédaction



Revue Militaria n° 347

Chronique du gt 40

Voici un article de Christiane **Fumet** tiré d'Actu n° 96 du 21 mai 1944 que nous a communiqué notre amie Isabelle **Réaubourg**, fille de Michel **de Traverse**, chef de groupe à Bellinay (Cantal) :

« Au carrefour des enfants sauvés ...

Réfractaires à la loi, volontaires au travail, les « disciplinaires » de Bellinay renaissent à la vie

Dans un site grandiose, loin du monde et du bruit, là où ciel et terre parlent directement à l'homme conscient de sa petitesse ; âpre flanc de montagne où souffle le vent et où, l'hiver, s'accumule la neige ; lieu désert où chacun fait retour sur soi-même et pense ...

A Bellinay, antique forteresse encore bordée de solides barreaux, le crime côtoie la vertu et l'apostolat la misère. C'est là, dans un des groupes de la section disciplinaire de Murat, que viennent, à 20 ans, les jeunes dévoyés d'Aniane ou d'Eysses accomplir leur service obligatoire.

Dès juillet 1940, s'ouvrit donc, au pied du Plomb du Cantal, en même temps que les autres Chantiers de Jeunesse, ce camp spécial où l'encadrement, entièrement volontaire, ne ressem-

ble en rien à certains de ces gardiens de bagne qui donnèrent à nos ex-parlementaires l'occasion de prodiguer tant de complaints – non suivies d'effets – sur l'inégalité sociale.

Mineur et déjà criminel

Seul dans la vie où il faut bien vivre, Jean a goûté des tribunaux. Le verdict habituel s'est abattu sur lui : maison de correction ! Pendant plusieurs années, la dure loi du silence. Il n'a pas connu la main que l'on serre, la joie d'un sourire confiant.

20 ans ! Pour la dernière fois, ses yeux se posent sur le maître qui l'a voulu dompter. Mâchoires serrées, traits tendus, Jean sort. Sans joie, il allait retrouver un monde où les hommes ne le reconnaîtraient pas pour leur frère. Non ! Plus maintenant ...

Pour lui, commence une vie nouvelle. Son corps s'ouvre à la joie, à la nature, ses muscles jouent librement, mais son âme reste meurtrie et son cœur endolori. Il faudra beaucoup de patience, beaucoup d'affection, de dévouement, aucune pitié bour-

geoise surtout, pour que revive cet enfant au regard dur et méfiant.

Ici l'on vit

La vie de groupe en montagne ? Comment résister à son appel ? Difficultés partout ! Mais les souvenirs d'épreuves vaincues grâce à une endurance et à une adresse soudain révélées sont autant de promesses de rédemption. Journées pénibles bien souvent, mais soirées agréables et intimes dans la baraque, et le lendemain au réveil, le moment solennel où les couleurs montent dans le ciel. « Ici l'on vit », telle pourrait être la devise des Chantiers.

Cette existence, Jean ne la subit pas. Il l'a acceptée de toutes les forces de son être qui renaît. S'il n'a pas encore un but, il a déjà une tâche ; s'il y manque, toute la communauté en pâtira, et il prend peu à peu conscience du sentiment de responsabilité.

Le chef

A Bellinay, la discipline est dure, mais le chef [Michel de Traverse] s'impose par la puissance de son regard, la force de son caractère. De son autorité, dépendent non seulement le destin du camp mais l'avenir de plusieurs dizaines d'hommes

à peine plus jeunes que lui [né le 28/11/20 à Paris, il avait donc 23 ans et demi]. S'il défaille, cent yeux fixés lui en feront reproche. L'espoir, né chez le « jeune » dès l'accueil chaleureux et vivant d'où la joie jaillit, où la solidarité commande, tout cet espoir, s'il est déçu, ne se retrouvera plus. **Renié**, Jean restera, sa vie durant, l'éternel gibier de prévôté.

« Sans arme ni armure ... » ce n'est plus le titre d'un roman – le Chef est là ; loin de son foyer, loin de ses habitudes, de ses amis ; il tiendra bon parce que la grandeur de son œuvre l'exalte, parce qu'il ne peut trahir l'équipe qui, à ses côtés, s'efforce. Maître à bord du camp, il en est le moteur et l'animateur.

Retour dans le civil

Qu'on ne se représente pas, cependant, les hôtes de Bellinay comme des petits saints, punis par malchance et incapables de nuire. Une disposition spéciale autorise le Chef à conserver dans son groupe les jeunes gens pour lesquels il considère comme dangereux le retour à la vie sociale. Certains sont là depuis 2 ans. Quelques-uns aussi s'avèrent incorrigibles, mais seulement parce qu'une personnalité

assez forte n'a pas encore découvert sous la défense de leur orgueil, le chemin de l'acceptation. Dans la majorité des cas, au bout du stage normal de 8 mois, la vie, pour les Jeunes, a retrouvé un sens. Lâchés dans le « civil », ils garderont avec leurs anciens chefs et camarades de « classe » des relations toujours cordiales et ce sera un puissant soutien contre l'appel des bas-fonds qui, souvent, les sollicitent si-tôt quittés le gracieux uniforme et l'équipe bourdonnante de vie et d'entrain.

Mais pour le Chef, au détriment souvent d'une existence douce et facile, la récompense n'est-elle pas plus belle encore d'avoir sauvé des malheureux et rendu à la France des garçons honnêtes et forts ? »

Madame Réaubourg a remis au Musée C.J.F la cravache-nerf de bœuf qu'avait son père.

Cette cravache pouvait servir pour les transferts de punis ainsi qu'à séparer des bagarreurs ou à calmer des anciens en train de « bizuter » un nouveau ; elle semble avoir été surtout dissuasive. Merci encore pour ce don.

Début juin 1944, Michel de Traverse ira à Hourtin avec la plus grosse partie

du Groupement 40 tandis que des éléments du dit groupement resteront à Murat encore quelques jours puis partiront pour Clermont-Ferrand.



Insigne du Groupement 40



Insigne du Groupement 40

Le groupement 27

« MANGIN » (fiche) par Christian POUSSE

Création : Fin de la première quinzaine de septembre 1940.

Nom d'origine : Camp (ou Groupement) de Jeunesse de Brassac-Bénac (Ariège)

Devise(s) : « Toujours prêts », puis « Servir ».

P.C. : Bénac (Ariège), puis Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Province(s) : Pyrénées-Gascogne jusqu'au 8 avril 1943 Auvergne du 9 avril 1943 au 14 juin 1944 inclus.

Dissolution : 15 juin 1944 (prise d'effet de la loi du 9 juin 1944 abrogeant celle du 18 janvier 1941 instituant un stage obligatoire dans les Chantiers de la Jeunesse.

Quelques mois plus tard, fin du dernier groupe à Cusset (Allier) par l'Organe liquidateur.

Les chefs du Groupement furent chronologiquement :

- Henri **CHEVREAU** (1940-22/01/42)
- Jean de **MILLERET** (1942-février 1943)
- Commissaire adjoint **BARTHE** (1943, par intérim)
- (Chef d'escadron) **ROY** (1943)
- Commissaire adj. Georges **BESSIERE** (1/10/43-30/11/43, par intérim)
- Bernard **ANDRIEU** (1/12/43-31/01/44)
- Georges **BESSIERE** (1944)

Ce Chantier prit le nom de Mangin en souvenir du glorieux général qui s'illustra, en 1916, à Verdun et pendant la contre-offensive de 1918.

Sa devise fut d'abord celles des Chantiers, *Toujours prêts*, puis *Servir*, en rapport avec celle du Commissariat Régional de Pyrénées-Gascogne (*Servir et Espérer*).

Porte-fanion du Groupement : Michel **POUSSE** (commis au plus haut échelon, en charge du secrétariat, puis commissaire-assistant en charge des travaux extérieurs).

Nom du journal : Hardi.

Activités courantes : Forestage, carbonisation, reboisement.

Activités particulières :

En Ariège : Construction du barrage d'Orgeix et de son usine hydro-électrique, extraction de talc à la mine de Trimouns par le groupe 4 commandé par Dormignies, ouver-

ture d'une route en montagne, école de bergers, savonnerie, saboterie.
Dans le Puy-de-Dôme : Récurage des ruisseaux (essentiellement Le Buron), assèchement et assainissement des marais de la Limagne pour gagner des terres cultivables (Aigueperse où était le P.C. signifie « eaux éparses »), gardes-voies de Chemin de Fer.

Faits marquants :

Le groupe de Jeunes à Entraînement Spécial (JES) qui se trouvait à Mauzac (Haute-Garonne) et se consacrait au jardinage au profit du Groupement ne sera pas délocalisé à Aigueperse.

Le groupe 3 de Bellenaves (Allier) sera intégré au Groupement 39 de Montmarault (Allier).

Personnalités :

Jean de **MILLERET** (1908-1980), officier de la Coloniale, « Carnot » dans la Résistance, un des principaux chefs du Corps Franc Pommiès, chef FFI des Landes, créateur de la Brigade Carnot lors des combats contre la poche allemande de la Pointe de Grave, fait Compagnon de la Libération par le Général **de Gaulle** en 1945.

Chef d'escadron **ROY**, résistant sous le pseudo « Prince », chef du 1er Bataillon du 1er Régiment d'Infanterie en 1944 (maquis du Berry).

Jean de **ROQUETTE-BUISSON**, muté au Groupement 27 le 1er octobre 1942 en tant qu'assistant, devient ensuite chef du groupe 1 puis commissaire-assistant. Membre d'une filière qui faisait passer en Espagne les aviateurs britanniques abattus, fut déporté en septembre 1943 à Dachau puis à Buchenwald. A survécu à 20 mois de camp de concentration.

De nombreux cadres et jeunes ont participé également à la libération de la France au sein du Corps Franc Pommiès et de la 3e D.I.A. (Division d'Infanterie Algérienne), ces forces faisant partie de l'Armée « B » ou Armée de Lattre qui prendra nom le 15 septembre 1944 de Première Armée Française (Rhin et Danube).

Nota : **Xavier Galouzeau de Villepin**, père de Dominique **Galouzeau de Villepin** qui fut Premier ministre du Président **Chirac**, et son frère étaient au Groupement 27 à Aigueperse.



Gt 27 Toulouse 1941
Le chef Chevreau
et le porte-fanion Pousse

Tronçais

Groupe 4 « JEHANNE D'ARC » Livre d'or

Comme indiqué dans la partie Communiqués, notre Association a acheté le Livre d'Or du groupe 4 du Groupement 1 (Maréchal **Pétain**) de Tronçais (Allier).

Ce livre comporte des dédicaces commençant le 29 août 1940 et se terminant le 15 juin 1944.

On y trouve des signatures variées (Jean **Ybarnégaray**, Ministre Secrétaire d'Etat à la Famille et à la Jeunesse, Gaston **Bonheur**, journaliste, le Marquis de la **Rochefoucauld**, des chroniqueurs de Paris-Soir et de Match ...).



Livre d'or - Groupe 4
Tronçais

Nous vous présentons ici quelques notes glanées au fil de la lecture :

Au groupe Jehanne d'Arc, aux Alsaciens et Lorrains, mes « pays ». Avec toute l'envie que j'ai de les rejoindre. (septembre ou début octobre 1940)

Mlle E. **Prévost**, des Compagnons de France

[Reporter du journal Compagnon]

Heureux de me retrouver à Tronçais après 56 ans, au milieu des jeunes. 15/10/1940

J. de **La Porte du Theil**, Commissaire Général des Chantiers de Jeunesse

J'ai vu un vrai chantier, de vrais jeunes, de vrais chefs.

Ils feront la vraie France. 12/12/40

Georges **Lamirand** [Secrétaire d'Etat à la Jeunesse]

Suis heureux de commencer par Tronçais mes visites aux Chantiers de Jeunesse, Espoir de la France de demain. (avril 1941)
Robert **Vaucher**, Président de la Presse Etrangère à Vichy.

Toutes mes félicitations au groupe 4 du Groupement 1 des Jeunesses pour son travail et pour son respect de la plus belle forêt de France. 7/06/41

Le Directeur Général des Forêts

Vive la France ! 5/07/41

John Elliott, New York Herald Tribune

Hommages affectueux et très respectueux à notre magnifique ancien [groupement].

Commissaire **Andrieux**, chef du Groupement 22 de Messeix (63)

En souvenir admiratif de ma visite au groupe Jeanne d'Arc de La Suave. Une grande espérance vous saisit ... La France se relève ! 7/09/42

Lieutenant-colonel **Lalande**

« Il était une fois » C'est ainsi qu'est né le groupe 4 aux temps héroïques des Chantiers. C'était le temps du Rond de la Cave où le groupe prit ses assises solides.

Puis vint le « Gardien » avec son PC, ses huttes, phase constructive où le groupe affirma ses capacités d'installation en plus de ses talents oratoires. Ce groupe enfin trouvait sa voie dans le travail. C'est ici qu'ont surgi ses réalisations mémorables, c'est un

camp de huttes, c'est une chapelle, c'est le camp de Lespinasse, ce sont des hectares et des hectares de forêt si bien tondus que tous les Chantiers de France y peuvent prendre un modèle. Voilà l'élément nouveau que la Suave a apporté au groupe.

Jusque-là, Jehanne d'Arc signifiait vie spirituelle. Enfin à la Suave cette vie spirituelle s'est incarnée, enfin elle a reposé sur quelque chose de vrai, de réel.

Enfin les (mot illisible) se sont posés à terre.

Et pourtant la tradition du groupe s'est maintenue ; c'est qu'il y a eu à la Suave des chefs qui se sont donnés passionnément à leurs affaires, des chefs qui l'ont vécu d'une manière forcée, des chefs qui ont compris que la « joie de l'âme est dans l'action ».

Et maintenant que le sort les a conduits ailleurs, toujours devant les yeux ils auront trois exemples : Un groupement, le 1 - un groupe, le 4 - et un détachement, La Suave ! 27/12/42

Maleville [chef de groupe, Ecole de Cadres de Theix (63)]

15 juin 1944. C'est terminé. La Flamme s'est doucement éteinte. Les cœurs restent toujours ardents. 3 ans ½ d'efforts, d'ardeur,

d'abnégation, tel a été la vie des Chefs. Aujourd'hui tous repartiront, chacun dans son secteur, pour continuer à servir la France.

La Suave, dernier vestige du groupe, est abandonné et démolie. La séparation est pénible et l'enthousiasme du début s'est transformé en un simple cauchemar. En tant que dernier chef du groupe 4, je remets ce livre d'or à l'assistant **Roux** en hommage et reconnaissance pour les services rendus depuis le début.

Lui seul, infatigable pilier du 4, mérite de conserver ce trésor, il saura le classer parmi ce qu'il possède de plus sacré. (Signature illisible)



Fanion du Groupe 4

A la suite de cette émouvante note, figurent encore quatre dédicaces de ce même jour de fin des Chantiers, la dernière se terminant par « Les Chantiers sont

morts mais Vive la France.
La Rédaction

Un geste de respect

Ce poème *Les trois couleurs* de Jean **Brovelli** nous a été adressé par notre amie Josy **Mino**, avec l'autorisation de Rose-Marie **Brovelli**, veuve de Jean (1924-2011) qui était un ancien du Gt 208. Pour les lecteurs surpris par ce numéro 208, signalons qu'à compter du 15 février 1944 il a été créé de nouveaux groupements dont la numérotation allait de 200 à 211 (cf Bulletin Périodique Officiel n° 146 dudit 15 février). Ceux-ci ont incorporé la classe 44. Le Chantier 208 était aux Noés-Renaion (Loire), à l'emplacement du Groupement 21 alors dissous.



Josy Mino

Les trois couleurs

Si vous marchez un jour dans un champ de bleuets

Cueillez-en quelques-uns sans abîmer les tiges
Gardez les dans la main, et puis continuez
Cherchez une autre fleur, qui est tout un prestige.

Sa couleur est connue, elle est la pureté
Toute de blanc vêtue, c'est une marguerite
Vous en prendrez aussi, mais pas pour les jeter
C'est une fleur d'amour, que chaque cœur mérite !

Ne vous arrêtez pas, car il vous faut trouver
La fleur couleur de sang, qui sort d'une blessure
C'est le coquelicot, rouge comme un baiser
Sur les joues d'un enfant, qu'une mère rassure !

Avec ces trois couleurs, vous ferez un bouquet
Que vous déposerez sur une froide pierre
Au pied d'un monument où vous verrez gravés
Les noms de nos héros, tombés pendant la guerre.

Envers notre drapeau, et ceux qui l'ont servi
Vous aurez fait ainsi, par la reconnaissance
Un geste de respect, en hommage à la vie
Qu'un jour ils ont donnée pour que vive la France !

Itinéraire de 1940

Témoignage

Mon périple

« J'avais 10 ans en 1940. » C'est une parole que j'ai entendue ici [Résidence de La Reine Blanche à Val Thorens (Savoie)], ce qui me permet à moi de dire que j'avais 20 ans. Je devais rejoindre le dépôt d'artillerie d'Angoulême, ce que je faisais en m'arrêtant à Marseille et à Avignon. A Avignon, je rejoignais mes parents pour leur dire au revoir. Ils étaient là depuis plusieurs mois. Moi, je venais de Paris où j'habitais seul.

Angoulême

Angoulême était une ville de garnison et nous étions nombreux à être appelés. Les sous-officiers nous ont accueillis à la gare pour nous faire monter à la citadelle qui était notre lieu de rassemblement. Nous avons bientôt été sélectionnés, bacheliers et étudiants, pour le peloton des EOR. C'était pour nous préparer à devenir officiers de réserve. Nous avons tous été stupéfaits de constater qu'une seule pièce d'artillerie était à notre disposition pour notre instruction. C'était un canon 155 court,

seul exemplaire dont nous disposions. Remarque aussi stupéfiante : nous n'étions pas habillés en militaire. Par ailleurs, j'ai pris contact avec un groupe de catholiques. J'ai retrouvé des avocats de la région et un moine de Ligugé.

La prison

Quelques jours après, les Allemands arrivaient ... en bicyclette, et ils nous faisaient prisonniers, 3000 environ. Nous étions prisonniers de guerre sans avoir combattu, dilemme qui dura un mois et demi.

Quelques jours après, le Maréchal **Pétain** demandait l'armistice. Nous l'avons entendu par la radio, radio installée à côté d'une mitrailleuse montée sur trépied qui montrait la supériorité des troupes de l'occupation.

Les Chantiers

Puis, nous avons appris l'édification d'une ligne de démarcation qui allait couper la France en deux. Un jour, nous avons atteint cette ligne avec des difficultés : un camarade a reçu un coup de crosse d'un soldat allemand. Nous avons été admis en Cha-

rente à un groupement de travailleurs, ces groupements qui aboutissent aux Chantiers de Jeunesse.

Jacques **Mathieu**, ancien du Groupement 13 (Bonaparte) de Cavaillon (Vaucluse).
(Extrait du Journal de l'Animation de la Résidence de la Reine Blanche, travail en atelier)



Insigne Gt 13



Insigne Gt 13

Articles et publication "Chantiers"

	Prix adhérents AMCJF	Prix non-adhérents
ARTICLES		
• Plaque de bronze CJF de table (5mm) 56x65 mm	14,00€	16,00 €
• Médaille commémorative 1940-1990	15,00€	17,00 €
• Insigne épingle CJF 7x13mm	3,00 €	3,00 €
• Insigne type pin's émailé CJF 14x23mm	2,00 €	2,00 €
• Cravate tergal rayée vert et blanc	3,00 €	5,00 €
• Statuette CJF, type santon hauteur : 14cm	35,00€	35,00 €
PUBLICATIONS		
• Histoire des Chantiers de Jeunesse raconté" par des témoins (Colloque de Vincennes 1992)	18,00 €	20,00 €
• Carnet de la «Sabretache» n° spécial CJF	18,00 €	20,00 €
• Les Chantiers de Jeunesse mini-guide n°27	4,00 €	5,95 €
• Revue Quand même ! (AMCJF) n°s 1 à 9 (Compléter votre collection, sauf n° 3 qui est épuisé)	2,00 €	3,00 €
• Livre Le Groupement 22 des Chantiers de Jeunesse, par Laurent Battut	27,00 €	27,00 €
• Batailles hors série n° 5 sur les uniformes et les équipements des Chantiers de Jeunesse (revue luxueuse parue en 2005, devenue une référence)	8,00 €	10,95 €

La commande doit être adressée à :
M. Christian POUSSE 32, rue Paul Mabrut
63200 RIOM

accompagnée d'un chèque de son montant majoré éventuellement des frais de port, à l'ordre de A.M.C.J.F.

Pour toute commande inférieure à 10 €, ajoutez 2 € de frais de port.

Pour toute commande égale ou supérieure à 10 €, ajoutez 3 € de frais de port.

Pour toute commande égale ou supérieure à 25 € et inférieure à 45 €, ajoutez 6 € de frais de port.

Pour toute commande égale ou supérieure à 45 €, le port est gratuit.

Cadeau : Une cravate Club gratuite pour tout achat atteignant 50 € (frais de port non compris).

Nos peines

Nous avons appris les deuils suivants :

1. Aimé **ATZENHOFFER**, 91 ans, ancien du Groupement 34 (Sully), chirurgien-dentiste, Commandeur dans l'Ordre National du Mérite, titulaire de la Croix du Combattant Volontaire 39-45, ex-président de l'Union Départementale 67 de la Fédération des Engagés Volontaires Alsaciens-Lorrains, décédé le 11 juillet 2014 à Strasbourg ;
2. Simon **CAYEUX**, ancien du Groupement 32 (Jacques Coeur), domicilié à Courmangoux (Ain), décédé le 7 mai 2014 ;
3. Madame de la **PORTE DU THEIL**, née Monique **Clercq**, belle-fille du général de la **PORTE DU THEIL**, décédée le 24/09/2014 dans sa 93e année. Obsèques célébrées le 27/09/2014 en l'église de Sèvres-Anxaumont. Madame de la **PORTE DU THEIL** et son fils, le colonel Loïc de la **PORTE DU THEIL**, avaient honoré de leurs présences la première Assemblée Générale de notre Association en 2010 à Châtelguyon ;
4. Yves **GULLERME**, de Mandelieu (Alpes-Maritimes), né en 1921 à Ploaré (Finistère), vétéran du groupe 4 du Gt 14 (Du Guesclin), réfractaire au S.T.O. et résistant ;
5. Pierre **POULAIN**, de Saint-Florent (Cher), ancien du groupe 3 du Gt 39 (de Foucauld) où il était cuisinier, évadé de France, a fait le débarquement de Provence du 15 août 1944, transporteur, décédé dans la première quinzaine de septembre 2014 à l'âge de 93 ans ; Pierre était un copain de classe de notre amicaliste Raymond **Fournier** ;
6. Jacques **ROQUETTE**, vétéran des Gt 29 (Bugeaud) et 38 (Mermoz), domicilié à Sainghin-en-Mélantois (Nord), décédé en mai 2014.
7. Louis **ROULY**, de Nîmes, ancien du Gt 35, décédé le 23 septembre 2014 le jour de ses 94 ans.

Aux familles explorées, l'AMCJF présente ses très sincères et amicales condoléances.

Erratum

Dans le n° 9 de *Quand même !* nous avons annoncé le décès de Laurent **RENE**, en fait il s'agit de René **LAURENT**.

Questions/Réponses

par Christian POUSSE

1. **Je sais que L'Aiguillon était le nom de la revue de la Province d'Auvergne des Chantiers de Jeunesse. Mais à quel moment est sorti le premier numéro ?**

Pierre P... Cahors (Lot)

Cette revue n'est pas sortie dès la création des Commissariats provinciaux, appelés ensuite Commissariats régionaux, mais, plus tard, en novembre 1941.

Le général de la **Porte du Theil** a voulu que ce premier numéro, organe des Chantiers de Jeunesse de la Province d'Auvergne, soit particulièrement peaufiné. La revue devait être mensuelle et comportait 32 pages lors de ce premier tirage.

2. **Dans le livre Le Pont de l'Abîme d'Henri Travers, édité en 1987, il est dit en parlant de l'hôtel qui se trouve près de ce pont, « en 1940, les Chantiers de Jeunesse l'occupèrent ». Pouvez-vous me communiquer des précisions sur le groupement et le groupe à cet endroit ?**

Alain-Martial L... Flassans (Var)

Le Pont de l'Abîme fait partie de la commune de Cusy (Haute-Savoie). Il surplombe de 90 mètres le torrent du Chéran et son passage est très étroit.

C'est en ce lieu que se trouvait le groupe 8 du Groupement 8 (La Relève). Le PC de ce groupement était au Chatelard (Savoie).

Au Pont de l'Abîme, les Chantiers étaient logés dans des baraques ECMB et dans les 2 hôtels désaffectés qui se trouvaient de chaque côté du pont suspendu.

Il y avait là le camp-école pour la formation des chefs d'équipe du groupement. Jean **Beuque**, qui y était assistant, a écrit : « Les activités y sont celles qu'on trouve dans les [autres] groupes, mais elles sont conduites avec un plus haut niveau d'exigence : Equipes, forestage, formation, école de commandement, chants ... ça ronfle fort ! A l'époque on disait ça respire ».

En 1941, le chef de groupe s'appelait **Golan**, le 1er assistant Georges **Grumet** et les chefs d'atelier **Viviers** et **Beck d'Oraldo**.

(Source : Archives Jean **Beuque** déposées au Musée C.J.F.).

3. Il existe plusieurs cartes postales d'époque du Groupement 8 qui sont en fait des dessins (le se-

crétaire C.J.F., le vague-mestre, le bûcheron, l'équipe d'expression, le secouriste, l'eau, l'air, la terre, le feu ...). Ces croquis sont signés HMP.

De qui s'agit-il ?

Marc M...

Gap (Hautes-Alpes)



Croquis de Marius PETIT (1942)

Il s'agit de Marius **Petit** (1913-2009), fils de Marius **Petit** (1882-1960).

Si Marius **Petit** père est peu connu comme peintre d'inspiration impressionniste, Marius **Petit** fils, qui a réalisé les croquis, est bien connu comme sculpteur. Il a cherché à se distinguer de son père en signant ses œuvres Henri-Marius **Petit** d'où HMP sur ces cartes postales réalisées en 1942, cartes maintenant très recherchées.

4. Je possède la revue Espoir, organe des chefs des Chantiers de Jeunesse de Pyrénées-Gascogne,



Cartes postales éditées par Le gt "C.J.F." N°8

jusqu'au numéro 19 (octobre 1942). La zone "nono" étant envahie en novembre 1942, est-il possible qu'il n'y ait pas eu d'autre numéro ?

Marc Vidal

Librairie « Les Oies sauvages »

Pontault-Combault (77)

Non, les numéros d'Espoir vont bien au-delà de 19. Nous avons au Musée des Chantiers de Jeunesse à Châtel-Guyon (63) le n° 35 de février 1944 et il n'est pas impossible qu'il y en ait eu d'autres ensuite.

5. J'ai vu que Estié et Baronné était la devise du Groupement 6 (Le Gévaudan) qui s'est trouvé à L'Ardoise (Gard) puis à Marvejols (Lozère).

Qu'est-ce que cela signifie ?

Pierre F...

Limoges (87)

La devise de ce groupement appelé *Le Gévaudan*, puis *Calendal*, n'est pas celle que vous indiquez.

Il y a eu mauvaise compréhension car il s'agit, en fait, d'une phrase en occitan-provençal qui est *Mestié vau Baronné* qui signifie littéralement (*un*) *métier vaut (une) Baronné*.

Mestié vau Baronné, phrase que l'on doit à Frédéric **Mistral**, se réfère, tout d'abord, à un pêcheur amoureux de la fille du baron des Baux. Son travail de pêcheur, dans l'esprit du félibre, peut être mis sur le même plan que la baronné.

Ensuite, par extension, cette expression correspond à la phrase *Le travail est un trésor* que l'on trouve, par exemple, chez *La Fontaine* dans la fable *Le laboureur et ses enfants*.

Je vous invite à lire l'excellent livre de P. **Mazier**, *Calendal*, aux Editions Lacour (1994), qui concerne l'histoire du Gt 6.

Pierre **Mazier**, ancien des Chantiers de Jeunesse, grand résistant et historien, est membre de notre Association et nous en profitons ici pour le saluer très amicalement.

Erratum

Dans la réponse à la question 3 de *Quand même !* n° 9, il est indiqué que le brodeur du drapeau des Chantiers de Jeunesse est un nommé Basoulard, replié à tarare (Rhône). En fait, il y a eu erreur orthographique sur son nom qui est Basoulard ; en anthroponymie, pour les lecteurs que cela intéresse, c'est une forme péjorative de désignation d'un Basque.

Le coin de l'insigne

Histoire de la plaque de présentation (Editions de la Commanderie et Arthus Bertrand)

Un très beau souvenir

Dans le BNO (Bulletin National Officiel) n° 3 ns d'avril 1984 de l'ANACJF, Association des Anciens des Chantiers, paraît l'annonce relative à la commande d'une plaque de table, dite aussi de présentation, en bronze ou en argent.

Cette plaque, épaisse de 5 mm, reproduction fidèle de l'insigne officiel C.J.F. ramenée aux dimensions de 56x65 mm, représente à l'avert ledit insigne gravé en relief et porte au revers, gravés en creux, les inscriptions ANACJF – Chantiers de la Jeunesse Française 1940-1944. Elle est présentée comme une corréalisation des Editions de la Commanderie, situées

au Mesnil-St-Père (Aube), et de la Monnaie de Paris, quai Conti.

Une pièce de valeur en bronze ou argent

En bronze massif, elle est vendue dans ce BNO, par souscription, 95 francs la pièce (85 F si 10 unités) jusqu'au 30 juin 1984, puis au prix de 105 F (95 F si 10 unités).

En argent massif, elle est proposée à 1750 F, pouvant être réalisée à l'unité sous commande spéciale.

Mais La Monnaie de Paris en « panne »

Un retard de réception de cette plaque, dite « de table » ou « de présentation », amène le BNO n° 4 ns d'octo-

bre 1984 à écrire, dans un encart, la mise au point suivante :

« *Beaucoup d'entre vous déjà ont commandé, payé et rien reçu... et s'étonnent.*

Toutes les commandes ont bien été enregistrées et seront honorées, dès livraison de notre fournisseur (début novembre).

La fabrication a subi un contretemps pour une raison inimaginable et que voici :

Notre éditeur, fils d'un ancien CJF, s'était adressé, avec notre accord, à La Monnaie de Paris, organisme officiel et réputé pour la qualité de son travail.

Tout devait être prêt pour le Congrès de Nice [17 juin 1984], mais au dernier moment, le moule étant gravé, il ne restait plus qu'à le tremper et frapper les médailles. C'est alors que l'ouvrier « trempeur » a refusé de faire l'opération. Le Comité d'entreprise l'a soutenu. Motif : Notre organisation est une organisation néo-nazie, les Chantiers de la Jeunesse étaient pétainistes et le Général de La Porte du Theil avait collaboré avec les Allemands.

Les Directeurs que nous avons rencontrés ont essayé de faire réaliser le travail. Nous leur avons remis de la documentation, cité les opérations de résistance des Chantiers, les

maquis ou unités militaires régulières, le 7^e Régiment de Chasseurs d'Afrique. On leur répondit que les Chantiers avaient peut-être été dans la Résistance, mais pas « dans la bonne » !

Nous attendons les preuves écrites de ce refus de service inadmissible et illégal et nous agissons dans la Presse et éventuellement en Justice.

Evidemment notre éditeur a trouvé un autre fondeur qui va réaliser notre insigne au prix indiqué pour les souscripteurs ... et bien sûr nous présentons nos excuses à tous ceux qui attendent. »



Poinçon triangulaire



Revers : Gravure en creux

Bravo Arthus Bertrand

Le poinçon triangulaire figurant sur la tranche inférieure est une des marques du nouveau fondeur, le fabricant Arthus Bertrand situé rue de Rennes à Paris.

On y voit, entre autres, les lettres AB surmontant ce qui paraît être une roue dentelée. En conséquence de cet incident dû à la Monnaie de Paris, la clôture de la souscription, déjà repoussée au 30 septembre 1984, a été reportée au 30 novembre de la même année et le prix de la plaque en bronze massif porté à 110 F (plus de prix spécial si 10 unités) après cette date. Aujourd'hui, cette magnifique plaque, vendue par certains à prix d'or sur Internet (49 € en dernier lieu), est proposée par notre Association à 16 € pour les non-membres et 14 € pour les membres, sommes auxquelles il convient d'ajouter 3 € de port. Compte-tenu de l'inflation, elle est bien moins chère – dispendieuse diraient les Québécois – qu'il y a 30 ans !

A Replonges, près de Macon, lors de notre Assemblée Générale du 6 septembre dernier, nous l'avons mise exceptionnellement à 10 € pour le plus grand plaisir des Anciens et de tous les membres.

La Rédaction

Débarquement du 15 août 1944

Témoignage de Raymond Fournier

Chers amis, Bonsoir à tous

C'est à la demande de M. Michel **LEBOST**, notre président, que je dois répondre à sa sollicitation pour vous parler des événements historiques du 15 août 1944 qui viennent d'être évoqués récemment dans toute la presse. Du fait que j'ai participé activement à cette période mémorable, je dois vous en dire un peu plus. Il faut donc revenir au 27 avril 1944, jour de la dissolution du groupement 39 de Montmarault.

Sur place nous avons dû laisser le sous-groupement 204 qui a contribué à la libération du centre avec les grts 1 et 32. Il nous fallait rejoindre notre premier détachement qui se trouvait à St-Tropez depuis le mois d'octobre précédent, à la suite de sa participation aux déblaiements de la ville de Nantes entièrement sinistrée. Sur ce sujet nous avons publié un document spécial ayant remis un exemplaire aux archives de Châtelguyon. Nous sommes donc arrivés au grand hôtel "le Latitude 43" et à peine installés notre Commissaire Adjoint **KUHN** recevait de nouvelles directives pour rejoindre BOULLOURIS. C'est à l'hôtel MIRAMAR, situé à 500 m de la mer qu'il fallait tout remettre en place. Nous étions tout près du stade olympique de Joinville qui avait été déplacé.

Le service du Matériel devait prendre possession de la villa "Le Manoir" pour assurer la gestion de tous les détachés situés entre St Raphaël et Agay. Toujours sous les ordres de l'organisation TODT, c'est au nez et à la barbe des Allemands que nos casemates étaient coulées à l'eau de mer. Tout ceci nous semblait très dissuasif car il n'y avait pas de pièces d'artillerie à installer à l'intérieur. A cet effet, nous avons reçu des instructions pour mettre à la place des grands tronçons de sapins écorchés à la hache et bien pointés vers la mer. Nous devions fixer à l'embouchoir un seau métallique réquisitionné chez les quincailliers de St Raphaël ... Toute cette période de juin s'écoulait doucement en suivant les informations du débarquement en Normandie.



Soudain, un jour vers midi, nous avons tous assisté au passage d'une escadrille de DAKOTA qui se dirigeait vers la vallée du Rhône. C'est à un retour qu'une grosse bombe, ayant perdu son ailette en vol, s'est détachée en tombant à plat devant la villa St Antoine. Elle s'est ouverte en deux parties sans causer de dégâts. Notre présence sur la côte était remise en cause, car de nouveau nous avons dû nous installer dans le petit village de Callas. Etant logé chez l'habitant j'ai donc installé mes bureaux dans le local de la gendarmerie désaffectée. Le repos du guerrier sans arme dura un mois et nouveau départ pour Draguignan pour tout réinstaller dans l'Ecole de Jeunes Filles MIREUR.

Tous les matins, nous devions monter les couleurs dans la cour de l'école sous les ordres d'un commissaire nommé de Marseille. Il ne s'est pas présenté, son abord était très froid, il se nommait De Halda, dirigé du Lys. Pendant ce même temps, un détachement mené par notre Commissaire Adjoint **KUHN** s'installait à La Motte avec le service transport qui transportait les jeunes occupés à faire des tranchées le long de la route nationale allant de Draguignan à la côte.

Pendant cette première quinzaine du mois d'Août, j'avais la charge d'acheter des provisions en ville pour la popote des chefs + 2 infirmières et un abbé. C'est un jour en observant des allées et venues des officiers allemands logés à l'Hôtel BERTIN siège de la Kommandantur 800 que j'ai assisté au départ de plusieurs Mercedes chargées de tableaux et d'objets divers se dirigeant vers les Alpes.

Dans les 2 jours qui ont suivi, c'était le retour à l'hôtel avec des marques de mitraillage et direction la Villa GLADYS située en hauteur à la sortie de Draguignan. Ce jour du 15 août tant attendu arriva, en nous réveillant de très bonne heure aux bruits des bombardements de la base allemande située au sud de la ville. C'était la panique en ville avec des femmes et des enfants poussant des brouettes et charrettes.

Le chef **Jeanneaux** prit l'initiative de nous rassembler dans la cour en nous faisant distribuer 2 jours de vivres dans nos sacs tyroliens et ponchos pour faire des tentes. Nous avons appris aussitôt que le commissaire avait quitté son hôtel avec son chauffeur et sa traction au cours de la nuit. Le chef **Jeanneaux** me connaissait bien depuis longtemps à Montmarault et demanda de sortir notre ambulance verte Renault avec croix rouge. Notre petit convoi se dirigea en direction des vignes pour planter nos tentes. Hélas notre nuit fut très mouvementée par quelques balles perdues qui nous ont obligés à quitter notre emplacement.

Je suis resté camouflé toute la nuit avec un copain dans une cabane de vignerons. C'est en ayant vu ramper des Allemands qui se dirigeaient vers la villa GLADYS que nous avons compris que la résistance avait maîtrisé la ville. Au petit jour le calme était revenu et notre groupe s'était reformé descendant de la colline en chantant "une fleur au chapeau". Deux chefs en tête, deux infirmiers et le jeune abbé en queue, j'ai réussi à les rejoindre ayant repris le volant de notre ambulance avec mon copain **Weber**.

Arrivés en ville, la foule nous accueillait avec des bravos alors qu'elle nous avait toujours ignorés ... !

En suivant notre détachement, j'ai cru utile de mettre notre voiture sanitaire au service de la sous-préfecture libérée.

Une surprise nous attendait en étant arrêtés par un groupe de F.T.P. qui nous ont obligés à descendre en nous menaçant de leurs mitraillettes et se sont emparés de suite de l'ambulance.

Avec mon copain **Weber** nous avons dû rejoindre à pied notre collègue et là encore une surprise ? Un groupe de F.T.P. nous empêchait de rentrer dans l'école, les portes ayant été fermées de l'intérieur.

Ils voulaient nos provisions alimentaires et malgré leurs armes devant tout notre groupe ils ont abandonné.

Le lendemain, n'ayant plus de nouvelles du détachement de La Motte, je suis allé avec le vélo vert chantier rencontrer notre équipe qui se trouvait à La Motte, ayant participé la veille à aider les parachutistes australiens.

En rencontrant le chef **KUHN**, il m'apprenait qu'ils venaient d'assister à l'enterrement de 2 jeunes CJF avec tous les gens du village. Malgré l'intervention du médecin, l'empoisonnement à la nitroglycérine était irrémédiable. Ils avaient pris connaissance des containers éventrés et curieusement ils ont supposé que cela était des biscuits. Sur ce sujet très malheureux je suis revenu à La Motte 30 ans plus tard avec Roger **Célestine**, habitant Le Muy. Ayant demandé 2 photocopies des bulletins de décès à la mairie pour enrichir notre livre d'or de Montmarault. STUPEFACTION ils étaient signés de Halda du Lys que nous n'avions jamais revu après le 17 août. Pour terminer cet exposé, je reviens à la date du 19 août ayant accompagné le chef **KUHN** à St-Tropez dans l'espoir de rencontrer **Van Hecke** avec ses chasseurs de chars.

Malgré tous ces nombreux embouteillages nous avons enfin trouvé son campement. Il nous a dit qu'il était sous les ordres de **de Lattre de Tassigny** en nous offrant de monter dans sa Jeep pour rejoindre son PC à Cogolin.

"La réponse" :

Vous n'allez pas reconstituer les chantiers !!! Toute cette équipe qui est à Draguignan sera incorporée dans un régiment du Génie ; des G.M.C. les conduiront demain à Pierrefeu.

Nos chefs **KUHN** et **JEANNEAUX**, anciens militaires de carrière, ont retrouvé leur régiment. Je dois m'arrêter maintenant car tout ce que je pourrais encore dire durerait largement 1 heure.

Merci beaucoup d'avoir prêté votre attention à tous ces souvenirs, à ces Chantiers qui marquent une page historique de cette fin très honorable.

M. Raymond **FOURNIER**



Les groupements Jeunesse et Montagne s'étaient dotés d'un Centre-Ecole qui regroupait une Ecole des Cadres et une Ecole de Perfectionnement Alpin.

L'une des équipes du Centre prit le nom de Dagnaux, du Lieutenant-Colonel Jean **Dagnaux**, pionnier et créateur de Cie Air-Afrique (dissoute par Vichy en 1941), mort lors d'une mission de reconnaissance aux commandes d'un bombardier Amiot 351, le 17 mai 1940, à "La Vallée-aux-Bleds" (Aisne) rebaptisée *Vallée-au-Blé* depuis 1961.

Il était surnommé "l'homme de fer à la jambe de bois" depuis la 1^{ère} Guerre mondiale où il perdit sa jambe gauche. Cette équipe prit comme devise "É Capoé" (patois savoyard), qui se trouvait aussi être celle de la ville de Rumilly (Haute-Savoie) située entre Aix-les-Bains et Annecy, expression légendaire qui aurait été prononcée lors de la guerre franco-savoyarde de 1630.

Quel rapport avec l'AMCJF ? Patience...

En 1630, en France, Louis XIII règne, assisté par le Cardinal de Richelieu. La Savoie est possession de Charles-Emmanuel 1^{er} duc de Savoie et de Piémont. En 1630 alors que l'Autriche attaque de nouveau le royaume de France, Charles-Emmanuel 1^{er} s'allie, comme son grand-père, avec l'Empire. Louis XIII en personne s'empare alors de la Savoie, occupe Chambéry puis Annecy et met le siège devant Rumilly avec 20000 hommes... Mais les Bourgeois rumilliens avaient fait édifier des fortifications en lesquelles ils avaient placé une grande confiance et refusèrent donc d'ouvrir leurs portes. Les assiégeants décidèrent alors d'essayer de les démoraliser en leur faisant savoir qu'Annecy et Chambéry s'étaient rendues.

À quoi – naïvement (mais poliment !) - il leur fut répondu : É Capoé, Et Quand Même !...
Roland **Coquard**

Directeur de la publication de la revue "Jeunesse et Montagne

Breve histoire des Chantiers de Jeunesse en Dordogne

(mars 1943- juin 1944)

JEAN-LUC HAVARD

Deuxième partie.

250 Jeunes travaillent dans l'enceinte de l'aérodrome ; ils ont pour la plupart achevé leur stage de huit mois aux Chantiers ; ils ont été aussitôt requis par le STO. Ce « groupe de travailleurs », mi-Requis mi-Chantiers quittera rapidement Bergerac pour l'Allemagne ; ils seront remplacés par des jeunes gens du nouveau contingent appelés pour leur stage réglementaire de huit mois.

Le Sous-Préfet de Bergerac rendra compte à son supérieur que tout cela n'était pas si grave car les Commissaires des Chantiers ne lui avaient signalé aucune désertion. Par ailleurs » la nourriture assurée le midi à Roumagnières et le soir à Bergerac dans des conditions satisfaisantes n'avaient donné lieu à aucune doléance ».

Cette affaire, qui en restera là sur le plan administratif, conduit cependant à s'interroger sur le fait de savoir si ce haut fonctionnaire était mal informé par les Commissaires des Chantiers, voire désinformer, trop

optimiste ou opposant caché au Gouvernement de Vichy.

Quoiqu'il en soit le Président du Conseil Départemental s'emploiera dans un courrier à dénoncer avec vigueur le moral des jeunes gens « partis plein d'enthousiasme, maintenant découragés, aigris, révoltés, dont nombre d'entre eux s'évadent et dont personne ne semble se soucier ».

Il ajoute enfin « qu'en dehors des cadres subalternes, les cadres ne semblent pas s'occuper des Jeunes qu'ils ignorent ».

« L'état général de santé est déficient, ce qu'accroissent une nourriture insuffisante et une hygiène inexistante car depuis plus d'un mois les Jeunes n'auraient pas eu la possibilité de se laver ».

Le Préfet de la Dordogne -comme tout Préfet- s'efforcera de « calmer le jeu ». Il reprendra l'argumentaire développé par ses services de Bergerac le 28 août 1943. Il fera également savoir que si les travaux exécutés à Roumagnières sont « poussés avec activité », ils

ne dépassent pas les possibilités physiques des jeunes gens.

Qui croire ? Les critiques constitutives de cette polémique recoupent des points de vue identiques relevés dans d'autres départements, en particulier l'Indre et le Cher, par l'examen de notes diffusées par les Services de Contrôle Technique des Postes, Télégraphes et Téléphones responsables de la censure du courrier.

Le 17 août 1943, le Commissaire **Lamoureux** quittera la Dordogne avec onze de ses cadres pour les Alpes où les douze hommes réaliseront l'ascension du Mont Blanc... Le 27 août, les Jeunes du Sous-Groupement 152 accompagneront une cérémonie organisée par la Légion Française des Combattants. Le lendemain, le Sous-Groupement 152 reçut son baptême au cours d'une cérémonie clôturée par un défilé au centre de Bergerac.

Cette cérémonie et ce défilé ont « très favorablement impressionné » le Sous-Préfet de Bergerac (qui en rend compte au Préfet de la Dordogne), le Sous-Préfet ajoute dans son courrier que le commandement des Chantiers avait tenu au courant de cette cérémonie les autorités d'opération. Le 31 août

le Sous-Préfet adresse un nouveau compte-rendu élogieux à son supérieur.



L'événement dont il est rendu compte est en effet d'importance. Dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1943 (entre 23 et 24h) 130 Jeunes encadrés par leurs Chefs ont réussi à arrêter un incendie de forêt qui a détruit 700 à 1000 hectares de bois « au moment où la population lasse et fatiguée abandonnait la partie ».

Le Sous-Préfet tient à faire souligner l'allant, la discipline et la bonne humeur des Jeunes des Chantiers dont les Maires et les Gendarmes ont apprécié le concours.

Le Groupe 7 quittera provisoirement Bergerac au mois de septembre pour se rendre à Pessac-sur-Dordogne afin de participer aux vendanges. Ces « travaux viticoles » furent clôturés le 26 septembre 1943 par une manifestation patriotique qui a permis à « certains de reprendre espoir et de retrouver la sérénité d'âme qui leur manquait ». Au terme de la journée, après la fête sportive qui

s'était déroulée au bord de la Dordogne, le Commissaire **Lamoureux** procéda à la remise de la Croix de Guerre 1939-1940 au Commissaire-Assistant, chef du Groupe 7 (dit Groupe Calais).

La très belle citation du jeune officier lue par le Commissaire **Lamoureux** « remua les cœurs et réveilla en nous des sentiments que nous croyions morts ». (la relation de cet événement est extraite de *l'Echo de Castillon* n°33 de décembre 1943). L'éloge de l'Esprit Chantiers, marqué de calme et de sérénité, « ne durera pas ».

Fin octobre, le Sous-Préfet de Bergerac transmettra à son Préfet la liste nominative de 20 Jeunes qui ont abandonné le cantonnement de Creysse au cours des mois de Juin, Juillet, Août, Septembre et Octobre 1943. Tous ces Jeunes non soumis au STO (ce qui dans l'esprit du fonctionnaire atténué sans doute leur faute), étaient détachés à la Poudrerie Nationale de Bergerac ; Ils auraient « abandonné leur chantier pour ne plus subir les brimades d'un sous-officier allemand qui les commandait. On doit à nouveau penser que l'explication conditionnelle de la désertion de ces jeunes cherche à atténuer la faute. D'une manière générale, les

Jeunes « détachés », ne sont pas satisfaits de leur emploi à la Poudrerie. Habités à travailler au grand air sous les ordres de Chefs des Chantiers, ils supportent mal le travail en usine et ils supportent mal également, d'être encadrés par des militaires allemands.

Le Commandement du Sous-Groupement 152 déposera contre ses 20 jeunes gens (originaires pour la plupart du Tarn-et-Garonne) une plainte pour absence illégale et abus de confiance. Ce courrier sera transmis le 18 novembre 1943 au Préfet Régional (Intendance de Police) à titre de compte-rendu.

Le même jour, le Sous-Préfet de Bergerac « adopte les conclusions » d'un rapport du Service des Renseignements Généraux dont l'enquête (diligentée par le Préfet de la Dordogne) n'a pas permis de « découvrir l'existence d'agents recruteurs pour les organisations clandestines dans la région de Bergerac ». Le même rapport d'enquête conclut également qu'aucun Jeune du Groupement 28 cantonné à Nontron n'avait déserté à l'occasion des vendanges à Monbazillac. Une note manuscrite du Préfet de la Dordogne le confirme car,

écrit-il, mes renseignements personnels correspondent en tous points aux résultats transmis par les Renseignements Généraux.

La situation morale du Groupement se détériorera rapidement. Un nouveau rapport des Renseignements Généraux (18 janvier 1944) rend compte du déplacement du Commissaire **Lamoureux** à Chatelguyon où il voulut remettre sa démission et « celle de ses officiers ». Ces démissions furent refusées par le Général **de la Porte Du Theil**.

Trois semaines plus tard, la situation s'est sans doute aggravée puisque le Sous-Préfet de Bergerac indique à son supérieur que 260 Jeunes sont illégalement absents du Groupement et que la Commission de Contrôle allemande à Limoges (dont dépendait le Groupement 28 du point de vue des effectifs) a demandé « toutes explications sur les absences illégales constatées entre le 15 décembre 1943 et le 15 janvier 1944.

Le Préfet de Région confirmera le 11 février 1944 ces 260 absences illégales sur un effectif de 1800 hommes. Le préfet explique dans le même courrier au Ministre, Secrétaire d'Etat

à l'Intérieur que « de nombreux jeunes gens désertent, beaucoup d'entre eux étant affolés par les bruits qui circulent selon lesquels certains chefs seraient sur le point d'être arrêtés et les Jeunes déportés en Allemagne ». « Les mains-courantes » enregistrées par la brigade de gendarmerie d'Excideuil présentent les multiples coups de mains dont les magasins du Groupement ont fait l'objet.

Dès le mois d'octobre 1943, au Groupe 7 installé à St Sulpice d'Excideuil, les maquisards enlèvent quatre paquetages complets et des effets divers. Le détachement du 28 établi à St Médard d'Excideuil fera l'objet de onze actions de la Résistance enregistrées à la gendarmerie d'Excideuil : la fréquence et l'importance des « vols » constatés par les gendarmes (un camion automobile, deux chevaux de selle, douze mulets et nombre d'effets d'habillement) laissent à penser que dans certaines communes les mouvements de résistance bénéficient de la bienveillance sinon de la complicité des Chantiers et des autorités locales.

Le Chef **Lamoureux**, suite à des attaques successives

de ses équipes de liquidateurs restées à Excideuil et à Thiviers demandera dans le courant du mois de février 1944 au Préfet une escorte de Gardes pour ramener à Creysse divers véhicules rendus inutilisables par l'enlèvement de pièces diverses. Le 6 mars 1944, le Préfet adressera au Commissaire **Lamoureux** une fin de non recevoir en raison de « la pénurie des forces de police dans le département.

Fin



Avant l'ouverture de l'assemblée générale, il est vérifié si le quorum est atteint. La liste d'émargement (15) et les pouvoirs reçus (63) constituent un total de 78 adhérents prenant part aux votes par leur présence ou via leur mandataire, sur un total de 226 adhérents AMCJF à jour de la cotisation. Le seuil de 30% pour pouvoir nous constituer en Assemblée générale ordinaire est ainsi dépassé.

Un mot de bienvenue du Président puis une minute de silence en souvenir des Anciens disparus cette année marquent l'ouverture de la séance.

Le Président présente ensuite le bilan moral, le bilan financier relatif à l'exercice passé (période du 1er septembre 2013 au 31 août 2014) et le budget prévisionnel pour l'exercice suivant (période du 1er septembre 2014 au 31 août 2015).

Ces points soumis au vote ont été complétés, comme lors de chaque Assemblée générale AMCJF, par un point d'information sur le musée et un temps pour les questions ou communications diverses.

Bilan moral

Notre dernière Assemblée Générale à Bouc-Bel-Air (13) en septembre 2013 a laissé des souvenirs forts à tous ceux qui y assistaient : nous avons en effet reçu à ce titre de nombreux témoignages et remerciements qui nous comblent de bonheur.

Peu de temps après, nous apprenions le décès de notre Ami Joseph **Rosier**. Le 16 Octobre 2013, nous étions ainsi nombreux à l'accompagner une dernière fois lors de ses obsèques, et nous lui rendions les honneurs avec le drapeau des Chantiers. Sa famille a particulièrement apprécié cette démarche.

Le 18 Octobre, notre Président et son épouse se sont rendus à Mons (37) pour la Commémoration du 70ème anniversaire des tragiques événements survenus à la Poudrerie au cours desquels de nombreux jeunes Chantiers, que l'on surnommait « les petits verts » dans la région, disparurent. Nous vous recommandons de vous reporter au numéro 8 de notre revue pour de plus amples informations sur ces événements. L'Amicale

des Anciens Poudriers nous a vivement remerciés de cette présence. Madame la ministre Marisol **Touraine**, Conseillère générale du canton, a rendu un bel hommage aux Jeunes des Chantiers lors de son discours. Le 10 décembre 2013 dernier, notre Président participait, avec le drapeau, à une messe célébrée par l'Evêque de Montpellier pour fêter Sainte-Genève, patronne de la gendarmerie.

L'aumônier militaire de la gendarmerie de la région, qui avait concélébré les obsèques du père **Cavallès**, avait en effet souhaité notre présence. En mai 2014, l'AMCJF était représentée à l'Assemblée Générale de l'Association Jeunesse et Montagne (AJM) à Vienne (38). Cette association, comme la nôtre, est également touchée par la baisse des effectifs de ses "anciens". Nous avons donc longuement parlé, avec son Président M. **Boulanger** et son Vice-Président Monsieur **Beylie** d'un rapprochement de nos associations, a minima dans un premier temps afin d'envisager des projets communs. Le 9 juin 2014, nous étions à Tulle (Michel **Lebost**, Jean Luc **Havard** et son épouse pour l'AMCJF ainsi que

Bertrand **Beylie** et son épouse représentant AJM), pour la Commémoration du 70ème anniversaire des tragiques événements survenus dans la ville.

Lors de la poignée de main au Président de la République, notre Président AMCJF lui a transmis un courrier lui demandant d'intervenir en notre faveur afin de nous aider à récupérer les malles de la collection « Chantiers » transmise initialement par l'ANACJF au Musée militaire de Bordeaux mais qui dorment désormais dans les souterrains de Saint Astier (24) sans plus aucun projet de musée de la part de la municipalité de Blaye ou dudit musée. Une réponse de la Présidence de la République nous a été adressée, nous informant que la requête est transmise au Ministre concerné pour étude, voire plus si possible. Nous vous tiendrons informés en cas de suite.

En date du 19 juin 2014, Josy **Mino** organisait, pour les « anciens » marseillais, leur traditionnelle sortie annuelle.

Nous l'avons assistée par le biais de notre Association et ce fut une réussite : nous nous sommes retrouvés presque une trentaine dans un cadre merveilleux près d'Aix-en-Provence pour déguster un bon repas, a-

près avoir fait la traditionnelle partie de pétanque.

Par ailleurs, le lien vers notre site internet est maintenant visible sur la page Wikipedia consacrée sur internet aux Chantiers de Jeunesse. Et nous sommes très régulièrement consultés via notre site internet par des particuliers et nous nous efforçons de leur apporter une réponse à leurs questions.



Assemblée Générale

Il s'agit le plus souvent de descendants d'anciens des Chantiers, lesquels sont aujourd'hui décédés, qui s'efforcent de retrouver des informations sur le parcours de leur parent dans l'institution des Chantiers de Jeunesse entre 1940 et 1944.

Monsieur **Verguet**, porte drapeau de l'AMCJF dans la région Rhône-Alpes a connu quelques mésaventures ces derniers mois. Lors d'une cérémonie à Saint-Germain-au-Mont-d'Or en novembre 2013, il lui fut d'abord demandé de replier son drapeau. Avec

l'appui du maire, il a pu redéployer ce drapeau. Début 2014, lors d'une cérémonie à la mémoire d'une rafle juive à Lyon, la même personne lui a encore causé quelques soucis.

L'AMCJF a donc adressé un courrier pour signifier ces problèmes au maire de Lyon, au Gouverneur Militaire de Lyon ainsi qu'au Préfet et à l'Association des Anciens Combattants de la région. Seule cette dernière a répondu, nous informant qu'après enquête, il n'y avait d'une part pas de réel incident à retenir vis-à-vis de nous, et que, d'autre part nous avions bien mission à représenter nos « Anciens » lors des différentes cérémonies.

Pour terminer son discours, notre Président précise que l'activité ne manque pas et souligne le travail qui est fait par tous les membres de l'association afin d'honorer notre engagement : cultiver et transmettre votre mémoire.

Il transmet en final son « Amitié Chantier » à tous les présents et aux membres qui n'ont pu nous rejoindre, dont le président Honoré **Lemaire** empêché.

L'approbation du bilan moral est soumise au vote. L'assemblée approuve à l'unanimité (zéro contre, zéro abstention).



Bilan moral

Compte d'exploitation de l'exercice :

Recettes

Cotisations.....	5 798,95 € (219 + 7 adhérents)
Dons.....	966,97 €
Musée.....	675,75 €
Total recettes.....	7 441,67 €

Dépenses

Imprimerie.....	1 574,20 €
Affranchissements.....	1 197,16 €
Assurance.....	341,22 €
Papeterie.....	509,82 €
Informatique.....	992,64 €
Frais de représentation.....	1 953,36 €
Achats divers.....	1 283,62 €
Résultat net d'exploitation :	- 410,35 €

Nous apportons quelques précisions : les « achats divers » consistent en fleurs, plaques, revues (Hors-Série Batailles), baudrier, etc.

Dans la rubrique *dons*, il faut en particulier signaler l'envoi par M. **Saillet** du solde du compte ANACJF du Gt 12.

Le cumul des résultats d'exploitation des années précédentes, y compris l'exercice du 1er septembre 2013 au 31 août 2014 présenté ci-dessus, reste positif et est d'en-

viron 2 800 €, somme qui figure sur notre compte courant.

Par ailleurs, une somme de 2 400 € a été prélevée sur le *compte patrimonial* pour des achats de documents, photos et archives pour le Musée (cf le point d'information sur le musée présenté ci-après).

Ce *compte patrimonial* est celui sur lequel nous avons fait fructifier le legs versé par l'ANACJF lors de sa dissolution fin 2009.

Ce montant de 2400 € constitue une partie des intérêts perçus depuis la création du compte. Le montant figurant sur ce compte au 31 août 2014 est de 55 000 euros

L'approbation du bilan financier ci-dessus est soumise au vote. L'assemblée approuve à l'unanimité (zéro contre, zéro abstention).

Budget prévisionnel pour l'exercice suivant

Recettes

Cotisation	3 500 €
Musée	800 €
Total recettes	4 300 €

Dépenses

Imprimerie.....	1 200 €
Affranchissements.....	850 €
Assurance.....	350 €
Papeterie.....	500 €
Frais de représentation.....	1 400 €
Total dépenses	4 300 €

Ces prévisions sont établies sur la base d'une perte d'adhérents de 20 % par rapport à l'exercice précédent. Nous pensons malheureusement qu'il sera difficile de tenir l'équilibre s'il n'y a pas quelques donations pour grossir les recettes. L'approbation du budget prévisionnel ci-dessus est soumise au vote. L'assemblée approuve à l'unanimité (zéro contre, zéro abstention).

Point sur le musée en cours d'année

Christian **Pousse** nous fait part d'un point en cours d'année 2014 relatif au musée. Les éléments quantitatifs communiqués concernent la période du 1er janvier 2014 au 31 août 2014.

Nous avons eu un article dans le journal *La Montagne* en date du 3 juin 2014, de très bonne qualité, sur le musée, ainsi qu'un spot d'information sur *Radio France Bleu Pays d'Auvergne* diffusé sur les ondes en début du même mois. Nous avons eu moitié moins de visiteurs payants et un tiers de moins d'entrées gratuites par rapport à la période précédente mais les recettes du musée sont supérieures et dépenses moindres, ce qui dégage un solde créditeur de 511,75 €. Ces recettes élevées par rapport aux visiteurs (104 pour cette année, 173 un an auparavant) sont dues à des visites planifiées par des collectionneurs qui n'ont pas hésité à acheter. Depuis le 1er janvier 2014, le musée a accueilli 53 visiteurs; il a enregistré 580,75 € de recettes

(dons de 5 € compris) et 92,80 € de dépenses, ce qui représente un solde créditeur de 487,95 €

Le musée a reçu des dons de vêtements, livres, documents, photographies de la part de plusieurs personnes, dont notamment MM. **Fournier, Battut, Fassone** et Mme **Réaubourg**.

Le musée a aussi réalisé quelques achats pour un montant total de 2400 € (cf bilan financier):

- Le livre d'Or du groupe 4 du Gt 1, lequel présente des signatures prestigieuses d'officiels du gouvernement et de l'institution des Chantiers de la Jeunesse Française ayant visité ce groupe entre 1940 et 1944, accompagné du fanion de ce groupe.
- 18 journaux du groupement 24,
- Des carnets de cartes postales : groupements 1, 2, 7, 11 et 39,
- 3 albums photographiques du Gt 101 de Camp-Boulhaut (Maroc).

Le musée a aussi procédé à différents échanges, avec des collectionneurs ou amateurs d'insignes métalliques possédés en double, triple ou quadruple contre des journaux de groupement, ce qui nous a

permis d'augmenter la qualité du « Centre de documentation CJF » du musée.

Ce « Centre de documentation » consiste en la mise en œuvre d'un classement par groupement de toutes les informations (revues/journaux de groupement, articles, photos...) facilitant les recherches pour répondre aux questions le plus souvent posées à notre association. Il a au départ été constitué par Christian **Pousse** de manière à se faciliter lui-même les recherches lors de différentes questions posées par téléphone ou via le site internet. Cependant, les personnes adhérentes à l'AMCJF ont bien sûr la possibilité de se rendre au musée pour y accéder.

Questions et sujets divers

Une question est posée par l'assemblée : quand se déplacera le musée situé actuellement au 21 rue du Commerce à Châtelguyon ? Réponse donnée en séance il pourrait y avoir une possibilité d'installation dans l'ancienne école de la Police Nationale située en face des locaux actuels, dans " l'annexe " du bâtiment, achetée récemment par la ville de Châtelguyon. Selon les éléments qui nous sont oralement four-

nis par certains membres du conseil municipal, sans engagement, ces locaux ne seraient pas disponibles pour nous avant 2017.

M. JL **Havard** nous fait part de ses dernières découvertes et des avancées relatives à son projet de livre consacré aux Chantiers du Berry.

Et enfin M. **Fournier**, ancien du groupement 39, nous fait part de son témoignage au sujet des quelques jours ayant précédé le débarquement en Provence le 15 août 1944.

Laurent Battut



Monsieur Lauprêtre :

Nous devons dire un grand MERCI à Jean-Marc président de l'association "les amis de la chapelle de Charcuble" qui nous a accueilli sur le site (avec patience) et qui avait préparé une belle exposition sur le travail effectué et l'historique de cette chapelle.

Pris par le temps (le timing n'était pas bien calculé :) nous n'avons que peu profité de son travail et de ses explications, mais nous nous sommes promis de revenir plus longuement le 1er Mai prochain (ceux qui souhaitent venir sont priés de se faire connaître auprès de notre Président Michel **LEBOST**, en début d'année).

Merci Jean-Marc, à bientôt donc, et prenez soin de votre santé



Assemblée Générale 2014



Historique du "Quand Même" !

Tous les 6 mois, l'AMCJ publie un Bulletin de liaison. (Envoyé à tous les adhérents), pour une cotisation annuelle de 25 euros.

Celui-ci renferme des témoignages, histoires des "Chantiers" vécues et racontées par les anciens.

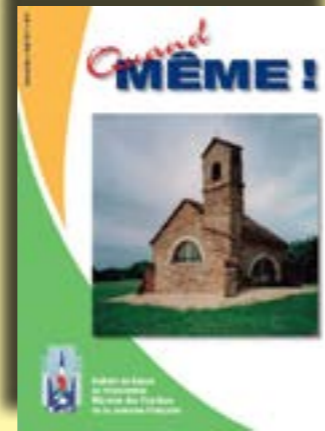
Déjà paru



Quand même n°1



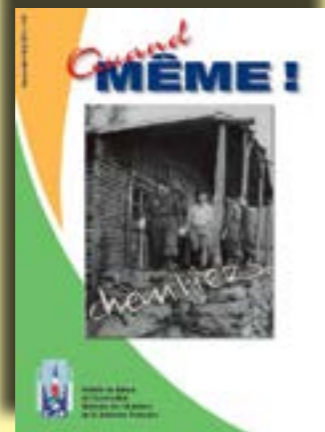
Quand même n°2



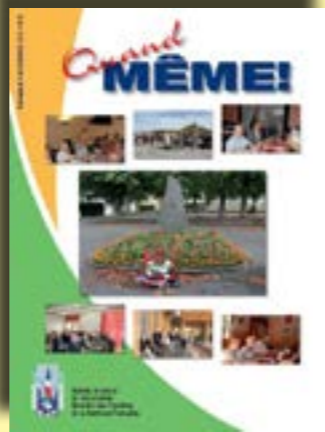
Quand même n°3
(Epuisé)



Quand même n°4



Quand même n°5



Quand même n°6



Quand même n°7



Quand même n°8

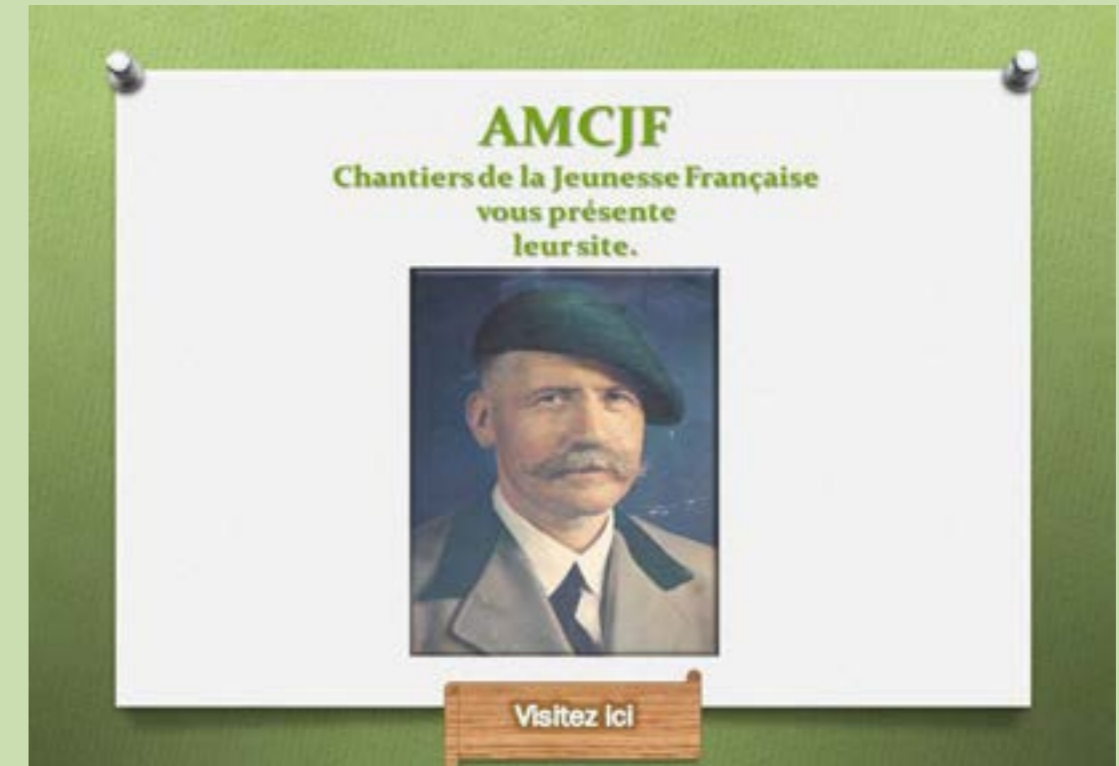


Quand même n°9

Notre site internet

Pour accéder à notre site allez sur www.amcjf.com

Vous avez aussi la possibilité d'aller sur notre site internet et de pouvoir consulter divers rubriques qui sont mises à jour régulièrement. Possibilité de nous envoyer vos questions et d'adhérer en ligne.



Page d'accueil du site



Chantiers de Jeunesse Gt 44
Courpiere 63 Groupe n°3





Camp-Ecole du Pont de l'Abîme
Groupement 8 - Groupe 8